

Suite aux déclarations, la Direction a exprimé sa position sur divers points :

- les problèmes liés à l'encadrement qui est un point suivi par le Président RAPOPORT,
- le décret socle qui doit être finalisé au 15 mars 2016, dont personne ne connaît le niveau,
- le RH077 qui sera modifié au premier juillet et dont la négociation a commencé,
- le fonctionnement du CE qui reste essentiel sur les sujets importants,
- l'accident de Bretigny avec une justice qui a mis des moyens surprenants comme la mise sur écoute de certains agents,
- le dialogue social et les moyens alloués au CE qui sont du doublement des heures de délégation ainsi que la mise en place de tablettes 4G. Concernant les moyens, le trésorier et le président des AS seront dégagés pour 6 mois avec une clause de revoyure.

Pour ce qui est des locaux il pourrait y avoir une solution temporaire au 92 avenue de France à côté de du CE M et T. Pour les réunions, il est possible de réserver une salle.

-les DCI dont on ne sait qui les reçoit, la structuration de l'entreprise étant encore fluctuante, non cadrée. A ce jour, la géométrie variable de chaque établissement n'est pas à même de clarifier les situations. La création des potentiats locaux n'est pas acceptable.

Motion commune pour une unicité des instances

L'UNSA Ferroviaire a signé cette motion. En effet, il est essentiel que les instances représentatives du personnel soient présidées par les directeurs en charge des établissements, comme il est essentiel que toutes les instances soient soutenues par des pôles RS dimensionnés correctement.

Règlement Intérieur

Sur ce point, il est essentiel que ce règlement soit bien ficelé de manière à ce que rien ne soit laissé au hasard.

Concernant la composition du bureau, il ne peut être restrictif. L'envoi de la proposition moins

de 48h avant la réunion n'a pas permis aux OS de discuter de ce projet.

Les sujets ont été nombreux : les moyens temps, les outils, les façons de travailler pour être plus efficient.

Les échanges ont eu lieu, mais il sera voté à la prochaine plénière. Concernant les questions, la technique du ping-pong ne peut être le bon fonctionnement et mettra à mal le dialogue social tant espéré.....

Pour l'UNSA Ferroviaire, l'essentiel est que notre CE fonctionne correctement et que les élus et les agents aient des réponses à leurs questions.

Période de moindre besoin !

Il est à noter que certains EIC sont sur plusieurs zones et que certains ont déjà établi des périodes de moindre besoin en adéquation avec celles des CE Mobilités.

De plus certaines académies ont été loupées....

Ensuite, les vacances d'avril n'ont pas été reprises car seuls 7 mois peuvent être pris dans du moindre besoin...

L'UNSA a proposé de partir de la carte académique pour ce sujet.

Le principe est que le LPA donne pour chacun les périodes de moindre besoin.

Suite à la modification du projet de l'entreprise, notre OS a voté pour cette consultation.

L'UNSA vous informe : sur les périodes de moindre besoin, ce n'est pas l'EIC qui prime mais la LPA !

Notation : pas encore commencée, mais déjà l'incohérence ...

Un sujet est apparu concernant l'affectation du groupe de notation à faible effectif de la Direction Circulation COLLEGE MAITRISE Groupe 249.

Des points de réflexion sur la notation :

-les délégués sont maintenant ceux qui sont élus DP, donc ils ne connaîtront pas ces agents,

-la représentation de la Direction et des votes exprimés n'est plus représentative,

-l'affectation du groupe 249 au 231 de l'EIC Centre risque péjorer ces personnels.

Notre Organisation Syndicale est dubitative sur l'application du RH 268.

Une demande de rencontre avec les OS est demandée pour régler ce problème.

Nous serons attentifs à l'application du RH910.

L'UNSA ferroviaire a souhaité un engagement fort de l'entreprise concernant l'équité de l'avancement des personnels ainsi reversé.

Pour l'UNSA Ferroviaire, ce qui est essentiel c'est que aucun agent ne soit pénalisé !

Lignes UIC 7 à 9 : y-a-t-il un mécano sur la machine ? Allo quoi !!

Selon la direction, il n'existe pas de suivi de ces lignes qui pourraient être suspendues.

L'UNSA ne peut accepter que l'entreprise nous dise qu'elle n'est pas actrice sur la productivité.

La question était dans les délais.

La réponse reste lapidaire.

Pour l'UNSA Ferroviaire, la question était importante, les anciens CER avaient la réponse via les EIC, et maintenant la DCF n'arrive pas à les avoir.

L'UNSA Ferroviaire se pose la question de la volonté nationale de l'entreprise de créer un réel dialogue social ?

L'UNSA attend les réponses que nous promet l'entreprise pour le prochain CE

Il n'y a de notre part aucun procès d'intention, juste un besoin de réponses à nos questions qui émanent de nos mandants.

X73500 : enfin des réponses à nos questions.....

Pour le département sécurité, Oléron doit devenir un outil « sécurité » dans l'avenir.

Ce serait une vraie réponse aux problèmes de l'augmentation des dépêches.

Tous les réseaux sont soumis au déshuntage. C'est le problème du circuit de voie.

Le 73500 US est le plus critique même s'il est équipé de deux boucles inductives.

Les UM, elles, sont plus efficaces

concernant ces problèmes, même si ce n'est pas une certitude.

Les normes européennes ne parlent pas du shuntage. L'EPSF est sur le sujet. La SNCF aussi.

Des mesures sont en cours, et doivent améliorer la sécurité.

Cependant pour l'UNSA Ferroviaire, le risque est porté par nos agents et non par l'entreprise.

La fiabilité des opérateurs est de

10^{-2} contre du 10^{-7} ce qui montre bien que l'automatisation est une évolution positive.

Face aux réponses de l'entreprise, l'UNSA remarque que contrairement aux dérapages sur les sujets précédents, la présence d'un assesseur a été un plus.

La direction souhaite éditer au plus tôt un guide pratique sur le sujet et réfléchir aux textes connexes.

Dont acte !

Première résolution au CE Circulation !

Face aux réponses parcellaires de l'entreprise, l'ensemble de la délégation a souhaité une nouvelle réunion pour permettre à la direction de proposer des réponses satisfaisantes.

Cette résolution a été votée à l'unanimité des élus présents !

En effet, pour la délégation UNSA, il n'y a pas de dialogue social tel qu'il nous était présenté par l'entreprise.

Pour notre Organisation Syndicale, la Direction est prise dans un cercle vicieux et ne peut répondre aux obligations légales prévues.

Le dimensionnement des pôles RS et RH de la DCF n'est pas en phase avec les besoins d'un CE national, ou bien la direction n'a pas pris la mesure du travail nécessaire à accomplir.

Ce n'est pas au CE de s'adapter aux capacités de l'Entreprise, c'est à l'Entreprise d'apporter les réponses les plus pertinentes et les plus claires aux questions des élus.

Vos élus UNSA Ferroviaire le doivent à leurs mandants qui souhaitent des réponses réelles et non des arguties inacceptables de la part de la Direction.

Certes nous sommes au sein d'un nouveau CE et nous pouvons admettre le « jeunisme » de l'instance.

Nous souhaitons que cette instance fonctionne.

Après avoir participé aux ateliers proposés par la direction sur comment mieux travailler au sein de nos IRP, après avoir partagé nos points de vue parfois convergents, nous remarquons que les actes ne font pas suite aux paroles.

Cependant pour nos mandats, pour nos mandants, pour notre fonctionnement : la direction doit réagir.

Nous avons fait la proposition d'une nouvelle réunion pour avoir des réponses pertinentes à nos questions.

La balle est dans le camp de la direction !



C.E N° 1: LE CLASH!

Les Elus quittent la séance

**L'UNSA-Ferroviaire avait affiché son opposition,
dès la proposition de l'Entreprise,
de créer des C.E Réseau Nationaux**

Lors des négociations, nous avons porté la pertinence des C.E territoriaux Réseau afin de renforcer la concordance, la proximité et l'efficacité du dialogue avec les futurs C.E Mobilités des prochaines grandes Régions.

Peine perdue, la décision fut contraire !

Ce que nous pressentions devient réalité aujourd'hui :

- Des IRP territoriales qui n'ayant pas les réponses les poussent vers les CE Nationaux,
- Des CE Nationaux qui vont rapidement être saturés par les questions mais aussi par leur incapacité à répondre du fait du sous dimensionnement de leurs pôles RH et RS,
- Un dialogue social qui est mis en avant par la direction de l'entreprise présent par des mots mais non par des actes.

Face à l'absence de réponses de l'entreprise ou à la médiocrité de celles données sur l'ensemble des questions posées, les élus UNSA-Ferroviaire, ainsi que les autres délégations, ont déposé une motion demandant une nouvelle réunion du Comité d'Etablissement pour que les questions posées soient réellement traitées.

► **La balle est dans le camp de la Direction. Pour l'UNSA-Ferroviaire, la confiance se construit, elle ne se décrète pas !**



UNSA-Ferroviaire, 56 rue du Faubourg Montmartre 75009 PARIS
Tél. 01 53 21 81 80 – www.unsa-cheminots.org
federation@unsa-cheminots.org



UNSA Ferroviaire, 4 rue de l'Arquebuse
21000 Dijon



[Une question ? Besoin de renseignements](#)

bellorget.jy@unsa-ferroviaire.org

Votre RS :

-LABRUE Patrick 06.29.88.90.28
-DREANO Régine : 06.32.13.92.57

Vos élus :

-SCHMITT Pascal 06.81.57.04.64
-BELLORGET Jean Yves 06.01.28.11.38
-CAPEAN Dominique 06.86.03.44.67
-CATIAU Bruno 06.37.48.93.65
-LEROY Adrien 06.38.02.74.87
-DAMON CHAUVE Danielle 06.22.19.82.71
-POUYAUD Michel 06.11.65.20.95



Tel : 03.80.40.14.86
Fax : 03.80.45.52.69

Internet :
ur.dijon@unsa-ferroviaire.org